

## Fiche de données de sécurité

### Section 1-Identification du produit chimique et de l'entreprise

<b>NOM DU PRODUIT :</b>	Batterie lithium - ion
<b>TYPE DE BATTERIE:</b>	démarrage moto 12V/1.6Ah/19.2Wh, 12V2.0Ah/24Wh, 12V/2.4Ah/28.8Wh, 12V/3.0Ah/36Wh, 12V/4.0Ah/48Wh , 12V/5.0Ah/60Wh , 12V/6.0Ah/72Wh, 12V/7.0Ah/84Wh, 12V/7.5Ah/90Wh, 12V/8.0Ah/96Wh
<b>FABRICANT:</b>	Hangzhou S kyrich Power Co., Ltd.
<b>ADRESSE</b>	No.118, Linban Road , District de Gongshu, Hangzhou, Zhejiang, Chine
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE</b>	0086-571-88140995



### Section 2-Renseignements sur les constituants/ingrédients

Description chimique générale : Ce produit chimique est un mélange. Composition / Information sur les composants:

INGRÉDIENTS	Contenu ( pourcentage du poids total )	CAS No.	Einecs
Lithium Fer Phosphate Carbone Revêtu (LiFePO4)	28%	15365-14-7	N / A
Carbone (Graphite)	12%	7782-42-5	231-955-3
polypropylène	5%	9003-07-0	N / A
PVDF	2%	24937-79-9	N / A
PE	5%	9002-88-4	N / A
CMC	0,5 %	9004-32-4	N / A
LiPF6	9%	21342-40-3	244-334-7
CE	9%	96-49-1	202-510-0
DMC	9%	616-38-6	210-478-4
Cuivre ( Cu )	13%	7440-50-8	231-159-6

Aluminium ( Al )	7%	7429-90-5	231-072-3
SBR	0,5 %	9003-55-8	N / A
Pb	Non détecté	7 439-92-1	N / A
Cd	Non détecté	7 440-43-9	N / A
Hg	Non détecté	7 439-97-6	N / A

Matériau de la boîte	Contenu (pourcentage du poids total)	CAS No.	Einecs
ABS	100%	9003-56-9	

### Section 3-Identification des dangers et de la santé

#### Classification

Toxicité aiguë – Orale	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Ceci est une batterie. En cas de rupture : les risques ci-dessus existent.

Apparence : Solide

État physique : Solide

Odeur : Aucune information disponible

#### **Éléments de l'étiquette SGH, y compris les mises en garde**

#### **Danger**

#### **Mentions de danger**

Les batteries intactes ne présentent aucun danger spécifique. En cas de rupture ou de fuite du boîtier de la batterie, les risques ci-dessous peuvent survenir :

- Nocif en cas d'ingestion
- Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires
- Susceptible de provoquer le cancer
- Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

- Cause des dommages aux organes par exposition prolongée ou répétée
- Lorsque la batterie est en court-circuit, surchargée ou surchauffée, l'électrolyte de la batterie peut fuir ou la batterie s'enflammer/ exploser .



### Conseils de prudence – Prévention

- Obtenir des instructions spéciales avant utilisation
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- Se laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après avoir manipulé
- Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré

### Conseils de prudence – Réponse

- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette)

### Yeux

En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

### Peau

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

### Inhalation

En cas d'inhalation : Emmenez la personne à l'air frais et gardez-la à l'aise pour respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

**Ingestion**

En cas d'ingestion : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Ne pas faire vomir

**Conseils de prudence – Stockage**

Magasin fermé à clé

Conserver dans un endroit bien aéré. Conserver le récipient bien fermé

**Conseils de prudence – Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

**Section 4-Premiers secours****Description des mesures de premiers secours**

**Conseils généraux** Aucun effet dans le cadre d'une manipulation et d'une utilisation de routine. En cas d'exposition à des matériaux internes à l'intérieur de la cellule en raison d'un boîtier externe en métal/plastique endommagé, les actions suivantes sont recommandées.

**Inhalation** Retirer à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Faites-vous soigner attention immédiatement. Ne pas utiliser la méthode du bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé substance; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'un unidirectionnel valve ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (personnel formé devrait) donner de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut survenir. Obtenez un examen médical immédiat conseil/attention.

**Contact visuel** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Donjon les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Ne frottez pas la zone affectée. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant et facile à faire. Continuez à rincer. Obtenir immédiatement des conseils/des soins médicaux.

**Contact visuel** Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en éliminant tout souillé vêtements et chaussures. Obtenir immédiatement des conseils/des soins médicaux.

**Ingestion** Ne pas faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup

d'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenez un examen médical immédiat conseil/attention.

**Autoprotection du secouriste** Assurez-vous que le personnel médical est au courant du ou des matériaux impliqués, prenez des précautions pour se protéger et prévenir la propagation de la contamination. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou Vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour pratiquer le bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la partie 11 pour plus d'informations.

### Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

**Avis aux médecins** Le produit est un matériau corrosif. L'utilisation d'un lavage gastrique ou de vomissements est contre-indiquée. Une éventuelle perforation de l'estomac ou de l'œsophage doit être recherchée. Ne donnent pas antidotes chimiques. Une asphyxie par œdème glottique peut survenir. Diminution marquée du sang une pression peut survenir avec des râles humides, des expectorations mousseuses et une pression différentielle élevée.

## **Section 5-Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre chimique sèche de classe D, le sable convient , ne pas utiliser d'eau.
<b>Propriétés de danger</b>	La batterie peut être surchauffée par un court-circuit extérieur et intérieur, et les batteries en combustion peuvent émettre des fumées toxiques.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxyde métallique; Oxyde de carbone(CO); Oxyde de carbone (CO2) etc.
<b>Sauvegarde des pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une participation complète à la lutte contre l'incendie équipement. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## **Section 6-Mesures relatives aux rejets accidentels**

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**précautions personnelles** Attention! Matériau corrosif. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurez-vous que ventilation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Evacuer le personnel vers un lieu sûr domaines. Tenez les

personnes éloignées et en amont du déversement/de la fuite.

**Les autres informations**

Se référer aux mesures de protection listées dans les sections 7 et 8

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement**

En cas de rupture de la batterie, évitez tout contact avec la peau et collectez tous les matériaux libérés dans un récipient doublé de plastique. Éliminer conformément à la législation et aux règles locales

**Méthodes de nettoyage**

Si le boîtier de la batterie est démonté, de petites quantités d'électrolyte peuvent fuir. Emballez la batterie avec les ingrédients décrits ci-dessus. Puis nettoyez avec de l'eau (l'acide acétique dilué peut être utile)

**Section 7-Manipulation et entreposage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation en toute sécurité**

- Ne pas jeter au feu.
- Ne pas mélanger avec d'autres types de piles.
- Utilisez des mesures anti-court-circuit efficaces.
- Ne connectez pas incorrectement ou court-circuitez, ce qui peut entraîner une surchauffe, une explosion ou une fuite du contenu de la cellule. Un court-circuit accidentel entraînera une élévation de température élevée de la batterie et réduira la durée de vie de la batterie. Assurez-vous d'éviter les courts-circuits prolongés car la chaleur peut brûler la peau et même provoquer la rupture du boîtier de la batterie. Le conteneur en vrac de la batterie, les pièces de monnaie, les bijoux en métal, la table de travail en métal, la ceinture en métal ou tout autre équipement d'assemblage de la batterie peuvent être à l'origine d'un court-circuit.
- N'utilisez pas de solvants organiques ou d'autres nettoyants chimiques sur la batterie.
- Ne pas démonter ou décomposer.
- Évitez tout contact avec l'eau, évitez la lumière directe du soleil.
- La batterie doit être transportée avec un état de charge de 20 % à 70 %.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Stockez dans un endroit frais, sec et propre, mais évitez la condensation sur les bornes de la pile ou de la batterie.
- Une température élevée peut endommager les performances de la batterie, provoquer des fuites ou de la rouille.
- Protéger des dommages physiques et des courts-circuits.
- Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion, éloignez les étincelles et autres sources d'inflammation de la batterie.

- Ne laissez pas d'objets métalliques entrer simultanément en contact avec les bornes positive et négative des batteries.
- Ne pas empiler la batterie directement sur une autre batterie.
- Ne stockez pas les batteries sur des surfaces électriquement conductrices.

## Section 8-Contrôle de l'exposition, protection individuelle

### Paramètres de contrôle

N ° CAS.	ACGIH (mg/m3)	NIOSH (mg/m3)	OSHA (mg/m3)
15365-14-7	Aucun répertorié	Aucun répertorié	Aucun répertorié
7782-42-5	Aucun répertorié	Aucun répertorié	PEL-TWA 15
9003-07-0	Aucun répertorié	Aucun répertorié	Aucun répertorié
24937-79-9	Aucun répertorié	Aucun répertorié	Aucun répertorié
9002-88-4	Aucun répertorié	Aucun répertorié	Aucun répertorié
9004-32-4	Aucun répertorié	Aucun répertorié	Aucun répertorié
21342-40-3	Aucun répertorié	Aucun répertorié	Aucun répertorié
96-49-1	Aucun répertorié	Aucun répertorié	Aucun répertorié
616-38-6	Aucun répertorié	Aucun répertorié	Aucun répertorié
7440-50-8	TLV-TWA 1 (poussière)	REL-TWA 1 (poussière)	PEL-TWA 1 (poussière)
7429-90-5	TLV-TWA 15 (poussière)	REL-TWA 10 (poussière)	PEL-TWA 10 (poussière)

### Contrôles techniques

- La ventilation générale de la pièce est suffisante lors d'une utilisation et d'une manipulation normales.
- N'installez pas ces batteries dans des zones fermées et non ventilées.
- Les installations qui stockent ou utilisent ce produit doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité.

### Pratiques de travail/d'hygiène

- Retirez bijoux, bagues, montres et tout autre objet métallique lorsque vous travaillez sur batterie.
- Tous les outils doivent être isolés pour éviter la possibilité de court-circuiter les connexions.
- NE posez PAS d'outils sur la batterie.
- La zone de travail doit être équipée de l'espèce et de la quantité correspondantes d'équipements d'incendie et d'équipements d'urgence en cas de fuite.

### Équipement de protection individuelle

**Yeux** : Dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, aucune protection

spéciale n'est requise pour la batterie scellée .

**Peau** : Dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, aucune protection spéciale n'est requise pour la batterie scellée .

**Vêtements** : dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, aucune protection spéciale n'est requise pour la batterie scellée .

**Respirateurs** : dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, aucune protection spéciale n'est requise pour la batterie scellée . Utiliser un respirateur approprié si les concentrations de poussière ou de brouillard en suspension dans l'air dépassent.

### **Équipement de protection individuelle (en cas de bris de boîtier de batterie)**

- Portez toujours des lunettes de sécurité appropriées avec des écrans latéraux ou un écran facial complet.
- Utilisez des gants appropriés. Portez des bottes, un tablier ou des vêtements appropriés.
- Utiliser un respirateur approprié.

### **Autres protections**

Interdiction de fumer ou de manger sur scène. Pour maintenir de bonnes habitudes de santé. Bien se laver les mains après avoir travaillé et avant de manger.

## **Section 9-Propriétés physiques et chimiques**

### **Spécification de base**

**Tension nominale** 12.0V

**Capacité nominale** 1.6Ah, 2.0Ah, 2.4Ah, 3.0Ah, 4.0Ah , 5.0Ah , 6.0Ah, 7.0Ah, 7.5Ah, 8.0Ah

**Wattheure** 19.2Wh, 24Wh, 28.8Wh, 36Wh,48Wh,60Wh,72Wh,84Wh,90Wh, 96Wh

### **Caractères d'apparence**

Solide. Boîtier en plastique rectangulaire avec bornes apparentes pour les connexions électriques, batterie inodore et solide.

**Fonction** : Pour le démarrage de la moto.

**Solubilité** : Insoluble dans l'eau.

## **Section 10-Stabilité et réactivité**

### **Réactivité**

Aucun.

### **Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales



### Possibilité de réactions dangereuses

- Aucun dans le cadre d'un traitement normal.
- Lorsqu'une cellule de batterie est exposée à un court-circuit externe, à un écrasement, à une modification, à une température élevée, à des flammes nues, elle sera la cause de la génération de chaleur et de l'inflammation.

### Conditions à éviter

Exposé à un court-circuit externe, une surcharge prolongée, un écrasement, une modification, une température élevée, des flammes nues, des matériaux incompatibles, la lumière directe du soleil et une humidité élevée.

### Incompatibilités avec d'autres matériaux

Matériaux conducteurs, eau, eau de mer, oxydants forts et acides.

### Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut produire des fumées dangereuses d'oxydes métalliques, de gaz nocifs, etc.

### Polymérisation hasardeuse

N'arrivera pas.

## Section 11-Renseignements toxicologiques

### Informations toxicologiques:

N ° CAS.	RETCS
15365-14-7	Aucune liste
7782-42-5	MD9659600
9003-07-0	UD1842000
24937-79-9	Aucun répertorié
9002-88-4	TQ3325000;KX3270000
9004-32-4	FJ5950000
21342-40-3	Aucun répertorié
96-49-1	FF9550000
616-38-6	FG0450000
7440-02-0	QR5950000;QR6126100;QR6555000;QR7120000
7440-50-8	GL5325000;GL7440000;GL7590000
7429-90-5	BD0330000;BD1020000

9003-55-8	WL6478000
9003-56-9	AT6970000
15365-14-7	Aucune liste

**Toxicité aiguë:**

Ingrédients : hydroxyde de méthylcellulose sodique

- LC50: >5800 mg/m<sup>3</sup>/4h ( petit rat, inhalation)
- LD50: >27 g/kg (petit rat, à manger)

Ingrédients : LiPF<sub>6</sub>

- LD50: >1702 mg/kg (gros rat, par voie orale)

Ingrédients: carbonate d'éthylène

- LD50: >10000 mg/kg (gros rat, par voie orale)
- LD50: >3000 mg/kg (lapin, par peau)

Ingrédients : carbonate de diméthyle

- LD50: >6000 mg/kg (petit rat, par voie orale)
- LD50: >13000 mg/kg (gros rat, par voie orale)

**Irritation :** N/A

**Cancérogénicité :**

Ingrédients : nickel

- LARC-2B : cancérogène potentiel
- ACGIH A5 : cancérigène non humain

Autres substances : ne pas être répertoriées sous ACGIH, IARC, NTP

**Effets potentiels sur la santé :**

**Yeux :** aucun effet lors d'une manipulation de routine et d'une utilisation pour une batterie scellée. L'exposition à l'électrolyte contenu à l'intérieur de la batterie peut entraîner de graves irritations et des brûlures chimiques.

**Peau :** Aucun effet lors d'une manipulation de routine et d'une utilisation pour une batterie scellée.

L'exposition à l'électrolyte contenu à l'intérieur de la batterie peut entraîner des brûlures chimiques. L'exposition aux particules de batterie peut provoquer une dermatite.

**Ingestion :** Aucun effet lors d'une manipulation de routine et d'une utilisation pour une batterie scellée. Nocif en cas d'ingestion de l'électrolyte contenu à l'intérieur de la batterie. L'exposition à l'électrolyte contenu à l'intérieur de la batterie peut causer de graves brûlures chimiques à la bouche, à l'œsophage et au système gastro-intestinal.

**Inhalation :** aucun effet lors d'une manipulation de routine et d'une utilisation pour une

batterie scellée. Si la batterie est cassée, inhaler les fumées/poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires, de la toux, un essoufflement ou des brûlures chimiques.

## Section 12-Information écologique

### Toxicité écologique :

Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Daphnie Magna (Puce d'eau)
Cuivre	EC50 72h : 0,0426 - 0,0535 mg/L (Pseudokirchneriella sous-capitaine) 96h EC50 : 0,031 - 0,054 mg/L (Pseudokirchneriella sous-capitaine)	CL50 96h : = 0,052 mg/L (Oncorhynchus mykiss) CL50 96h : = 0,3 mg/L (Cyprinus carpio) 96h CL50 : 0,0068 - 0,0156 mg/L (Pimephales promelas) 96h CL50 : = 0,2 mg/L (Pimephales promelas) 96h CL50 : = 0,8 mg/L (Cyprinus carpio) 96h CL50 : = 0,112 mg/L (Poecilia réticulata) 96h CL50 : = 1,25 mg/L (lépomis macrochirus) 96h CL50 : < 0,3 mg/L (Pimephales promelas)	EC50 48h : = 0,03 mg/L
Graphite	-	96h CL50 : > 100 mg/L (Danio Rerio)	-

**Persistance et dégradabilité :** Aucune information disponible

**Potentiel de bioaccumulation :** Aucune information disponible

**Mobilité dans le sol :** Aucune information disponible

**Autres informations :** Si la batterie est jetée dans l'environnement, la contenu nocif à l'intérieur peut être dangereux.

## Section 13-Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes d'élimination :

Éliminer conformément aux réglementations locales, éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

Ne pas incinérer, car les piles peuvent exploser à une température excessive. Reportez-vous à

la partie 7-Manipulation et stockage et à la partie 8-Contrôles d'exposition/protection individuelle pour des informations supplémentaires sur la manipulation et la protection des employés.

**Code de déchets californien : 141**

Le produit contient une ou plusieurs substances répertoriées par l'État de Californie en tant que déchets dangereux.

Nom chimique	N ° CAS.	Déchets dangereux de Californie
Lithium Fer Phosphate Carbone Revêtu (LiFePO4)	15365-14-7	Toxique
Cuivre (Cu)	7440-50-8	Toxique
Aluminium (Al)	7429-90-5	Poudre inflammable

**Section 14-Renseignements sur le transport**

La batterie Li-Ion est conforme aux recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses ; Réglementations IATA sur les marchandises dangereuses et réglementations US DOT applicables pour le transport en toute sécurité de la batterie Li-Ion. la batterie Li-Ion a été testée conformément aux dispositions du Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, sous-section 38.3 et est classée comme marchandise non dangereuse.

**Transport terrestre:**

ADR/RID (transfrontalier)

**Transport maritime:**

La batterie lithium-ion ( $\leq 100\text{Wh}$ ) peut être transportée comme marchandise non dangereuse selon IMDG SP188.

La batterie au lithium-ion ( $> 100\text{Wh}$ ) doit être transportée en tant que marchandise dangereuse : UN3480 – Classe 9 ; l'emballage est conforme à la PI903 du code IMDG (Amdt.39-18) édition 2020, répond aux normes de performance du groupe d'emballage II .

**Transport aérien:**

- Cellules lithium-ion ( $\leq 20\text{Wh}$ ) ou batteries ( $\leq 100\text{Wh}$ ): UN3480 avec Section II de PI965 de IATA DGR 61e édition 2020 de transport. ;

Limite par colis :  $\leq 2,7\text{Wh}=2,5\text{kg}$  ou  $\leq 20\text{Wh}=8$  cellules ou  $\leq 100\text{Wh}=2$  batteries



- Cellules lithium-ion ( $\leq 20\text{Wh}$ ) ou batteries ( $\leq 100\text{Wh}$ ) : UN3480 avec la section IB de PI965 de IATA DGR 61e édition 2020 de transport. ;

Limite par colis :  $\leq 10\text{kg}$



- Cellules lithium-ion ( $> 20\text{Wh}$ ) ou batteries ( $> 100\text{Wh}$ ) : UN3480 avec la section IA de PI965 de l' IATA DGR 61e édition 2020 du transport. ;

Limite par colis :  $\leq 35\text{kg}$



Pile/batterie au lithium-ion emballée avec équipement : UN3171 avec PI966 de IATA DGR 63e édition 2022 de transport. ;

Pile/batterie au lithium-ion contenue dans l'équipement : UN3171 avec PI967 de l' IATA DGR 63e édition 2022 de transport. ;

## Section 15 - Renseignements réglementaires

Informations réglementaires : référence aux réglementations locales, nationales, américaines, européennes, canadiennes et internationales.

N ° CAS.	TSCA	CEISC	DSL/NDSL
15365-14-7	Non répertorié	Non répertorié	Répertorié dans DSL
7782-42-5	listé	listé	Répertorié dans DSL
9003-07-0	listé	listé	Répertorié dans DSL
24937-79-9	Non répertorié	listé	Répertorié dans DSL
9002-88-4	listé	listé	Répertorié dans DSL
9004-32-4	listé	listé	Répertorié dans DSL
21342-40-3	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié
96-49-1	listé	listé	Répertorié dans DSL
616-38-6	listé	listé	Répertorié dans DSL
7440-50-8	listé	listé	Répertorié dans DSL
7429-90-5	listé	listé	Répertorié dans DSL

Les réglementations suivantes s'appliquent spécifiquement à l'utilisation, la production, le stockage, le transport, le chargement et le déchargement en toute sécurité des produits

chimiques dangereux.

- Le Règlement sur la gestion sûre des produits chimiques dangereux (publié par le Conseil d'État le 16 février 2011)
- Les règles de mise en œuvre de la loi de sécurité concernant les produits chimiques dangereux (n° 667, 1992)
- Le Règlement sur l'utilisation sécuritaire des produits chimiques dangereux sur le lieu de travail (n° 423, 1992)

## **Section 16 - Autres renseignements**

Service d'émission : Service technique

Date de révision : 20/01/2020

Révision explication : N/A

### **Avis au lecteur**

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur nommé ci-dessus ni aucune de ses filiales n'assume quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.